



AVIS PUBLIC

Retrait du règlement numéro 627-20

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné:

QUE lors de sa séance ordinaire du 8 septembre 2020, tenue au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles, Cantley (Qc), le conseil municipal a retiré le Règlement numéro 627-20 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 131 000 \$ pour la fourniture de matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un pavage conventionnel sur la rue Ferland (du chemin Vigneault jusqu'au rond-point) - Résolution numéro 2020-MC-357

Donné à Cantley, ce 10 septembre 2020



Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier